



Cocagne Acep31
 Villa des rosiers – 125 av Jean Rieux 31500 TOULOUSE
 SIRET 498 027 853 00023
 Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 73 31 05915 31
 auprès du préfet de région de Midi Pyrénées

LES ALLERGÈNES

« Prendre en charge l'enfant présentant des allergies ou intolérances alimentaires en EAJE »

Dates : Jeudi 15 et Jeudi 29 novembre 2018

✓ **Public et Pré-requis :**
 Salariés et bénévoles investis dans les lieux d'accueil petite enfance

- ✓ **Objectifs :**
- Faire la différence entre intolérance, allergie et sensibilité
 - Identifier la présence d'un allergène
 - Mettre en place les bonnes pratiques en cas d'allergie
 - Identifier les impacts psychologiques de cette pathologie et adapter sa pratique.
 - Concevoir des menus équilibrés en tenant compte de l'allergie
 - Prendre en compte l'impact de la pathologie sur le projet et le fonctionnement de la crèche

✓ **Lieu et horaires :**
 TOULOUSE
 9h – 12h30 et 13h30-17h

✓ **Durée de la formation :**
 2 jours soit 14 heures

✓ **Coût pédagogique :**

Adhérent	280€
Non adhérent	480€
Bénévole	40€

✓ **Intervenant :**
 Estelle Barrau, Diététicienne

✓ **Contenus :**

- 1^{er} jour
- L'équilibre alimentaire
 - Allergie, intolérance et sensibilité
 - Mécanisme de l'allergie et manifestation
 - Les allergies les plus fréquemment rencontrées et classification des allergènes.
 - La traçabilité et réglementation sur la présence d'allergènes alimentaires
 - Impact sur le fonctionnement : règle d'hygiène, Etiquetage, organisation

- 2^{ème} jour
- Analyse en fonction de la liste des produits et aliments récoltés par les participants sur leur lieu de travail.
 - Elaboration d'un tableau d'allergènes

✓ **Méthodes :**

Apports théoriques, mise en application au travers d'exercices. Cas pratiques adaptés à l'utilisation concrète en crèche. Echanges sur les pratiques